

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20160622_DL_02

OBJET : Convention
d'occupation des
infrastructures SANEF

Date de convocation :
31 mai 2016

Date de séance:
22 juin 2016

Date d'affichage :
18 juillet 2016

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize, le vingt-deux juin à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaients présents : Ernest CANDELA, Jean-Claude LECLABART, Philippe COCQ et James HECQUET

Florence RODINGER a donné son pouvoir à Ernest CANDELA

Secrétaire de séance : Philippe COCQ

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1^{er} juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau ;
- Vu la Convention d'occupation du domaine public autoroutier concédé à conclure avec la SANEF pour la réalisation de travaux sur la commune de BOVES en franchissement des parcelles cadastrées section Z n° 549, 551 et 553 ;

Considérant la nécessité de conclure la présente convention pour la réalisation d'un projet d'extension du réseau de fibre optique public,

DELIBERE

ARTICLE 1 – La convention d'occupation du domaine public autoroutier concédé à conclure avec la SANEF permettant le franchissement des parcelles cadastrées section Z n° 549, 551 et 553, est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.